



**Direction Générale Territoires,
Proximité, Déchets et Sécurité**
Pôle Loire, Sèvre et Vignoble

Décision n°2025-761

Objet : Vertou – Avenue des Champonnières – Classement de 2 parcelles cadastrées section DV188 et 189

Réf. : 3.5.1

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 11.4.4) portant délégation du Conseil à la Présidente pour prononcer le classement dans le domaine public de tout bien immobilier,

Vu l'arrêté n°2025-43 du 21 mai 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu l'arrêté n°2025-47 du 21 juillet 2025 portant délégations de signature durant la période estivale,

Vu la décision n°2025-543 du 20 juin 2024 relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée section DV 189 située sur la commune de Vertou en vue de procéder à une régularisation foncière,

Vu l'acte de transfert en date du 5 octobre 2004 relatif au transfert par la commune de Vertou d'un ensemble de parcelles dont la parcelle cadastrée section DV188,

Considérant que ces parcelles sont affectées à l'usage direct du public car elles sont intégrées dans l'assiette foncière de l'avenue des Champonnières à Vertou,

Considérant que ces parcelles doivent être intégrées au domaine public.

Décide

Article 1. Commune de Vertou – Avenue des Champonnières – Classement dans le domaine public de 2 parcelles cadastrées section DV188 et 189,

Article 2. De charger M. le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **07 AOUT 2025**

Pour la Présidente
La membre du Bureau

Laure BESLIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the name Laure BESLIER.

mis en ligne le :
08 AOUT 2025